

En l'espace de quelques jours, deux femmes ont dû mettre au monde leurs bébés dans des conditions parfaitement inacceptables dans le Haut Jura. J'ai donc interpellé une nouvelle fois la ministre des solidarités et de la santé afin de lui demander de proposer une réelle solution de santé publique garante de l'égalité d'accès aux soins, et capable d'assurer la sécurité des patients.



REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Ministre des Solidarités et de la Santé
Nathalie Kosciusko-Morizet
Ministre des Solidarités et de la Santé
12, rue de la Harpe
75004 Paris

Madame la ministre,

Permettez-moi d'offrir une nouvelle fois toute attention sur la situation de Haut Jura face à la fermeture de plusieurs services de néonatal public et en particulier celui de la maternité qui comptabilise plus de 500 néonates en moyenne tous les jours et notamment de nuit et d'urgence.

Lors de mes précédentes courriers, j'ai cité l'absence de 3 ou 4 jours hormis de complications médicales de nouveau-nés, ce qui conduit à faire une situation d'urgence sur le moment. Je suis consciente de la nécessité de préserver l'hospitalité de ce service de nuit dans des temps de grands besoins pour la population jurassienne.

Je vous tiens également à remercier votre Préfecture en date du 16 mai dernier pour son attention et tout son soutien et tout son intérêt un soutien pour les jurassiens.

En réponse de votre courrier du 26/09, je suis très reconnaissante à ce que vous ayez pris le temps de répondre à ma demande de 2018 et que vous m'avez fait part de votre intérêt à ce sujet.

Une réunion a eu lieu le 26/09/2018 au siège de l'Hôpital de Saint-Claude qui a permis de faire un état des lieux et de discuter de la situation de ce service de nuit. Une réunion a eu lieu le 26/09/2018 au siège de l'Hôpital de Saint-Claude qui a permis de faire un état des lieux et de discuter de la situation de ce service de nuit. Une réunion a eu lieu le 26/09/2018 au siège de l'Hôpital de Saint-Claude qui a permis de faire un état des lieux et de discuter de la situation de ce service de nuit.

Une autre réunion a été organisée le 26/09/2018 au siège de l'Hôpital de Saint-Claude qui a permis de faire un état des lieux et de discuter de la situation de ce service de nuit. Une réunion a eu lieu le 26/09/2018 au siège de l'Hôpital de Saint-Claude qui a permis de faire un état des lieux et de discuter de la situation de ce service de nuit.

Je vous prie d'agréer, Madame la ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Député du Jura,
Marie-Christine DALLOZ